

## **Termes de Référence (TDR) pour le recrutement de Consultants Individuels - Accompagnateurs Spécialisés pour la mise en œuvre du Transfert Monétaire Non Conditionnel Post Catastrophe**

### **1. Contexte**

Les aléas naturels (ZCIT, Cyclone, Tempête Tropicale) causent très souvent plusieurs dégâts lors de leur passage dans leurs zones d'impact. Ils laissent de nombreux sinistrés et des cultures détruites. Les familles affectées par les catastrophes sont déplacées dans des sites d'hébergement provisoires ou se sont réfugiées chez leurs proches.

Les familles victimes de l'inondation ont subi un choc psychologique et économique et ont même perdu des biens. Elles ont besoin de soutien pour un relèvement après le choc.

Face à une telle situation, le FID projette d'utiliser une partie des fonds dont il administre (Projet FSS FA3) financés par la Banque Mondiale pour financer des Transferts Monétaires Non Conditionnels Post Catastrophes (TMNC PC) à l'endroit des ménages les plus vulnérables dans les quartiers sinistrés.

Dans ce sens, le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) souhaite faire appel à des consultants individuels prestataires de service, dénommé Accompagnateurs Spécialisé (AS) pour accompagner les ménages bénéficiaires pendant la mise en œuvre de ce programme TMNC PC.

### **2. Objectifs**

Les objectifs de la mission sont de :

- i. Former les AS (par le FID) sur les modalités de mise en œuvre des accompagnements et sur les thématiques à promouvoir.
- ii. Mettre en place les groupes de mères-leaders suivant les procédures en vigueur du TMDH ou mobiliser les groupes de mères-leaders déjà existants.
- iii. Préparer, avec les Chargés de Projet et les responsables, les séances de formation des groupes de Mères Leaders par Commune : planning de formation, lieu de formation, édition et dispatch des convocations des Mères Leaders, préparation des calendriers des espaces de bien-être par commune, préparation logistique, renforcement des communications aux CPS, inventaire et production des supports de formation.
- iv. Former les groupes de mères-leaders sur les thèmes d'accompagnement suivants :
  - a. Les PFE : Hygiène et diversification alimentaire,
  - b. La lutte contre la propagation du coronavirus y compris la vaccination,
  - c. La Gouvernance Citoyenne : acquisition de CIN, lutte contre la corruption, acquisition d'une copie particulièrement pour les enfants,
  - d. La Violence Basée sur le Genre (VBG), exploitation et travail des enfants,
  - e. L'Education Financière,
  - f. L'Inclusion Productive.
- v. Assister les Chargés de Projet en mesures d'accompagnement dans les plaidoyers au niveau des Communes (autorités locales, leaders d'opinion, autres)
- vi. Recueillir les rapports d'activités des mères-leaders et des livrables attendus et les consolider.
- vii. Accompagner les mères-leaders dans la conduite des espaces de bien-être au niveau des Fokontany bénéficiant des activités d'accompagnement.
- viii. Encadrer les visites à domicile effectuées par les mères leaders,
- ix. Effectuer des contres VAD et faire des recoupements des VAD auprès des ménages ayant bénéficié des visites des mères leaders,
- x. Consolider les rapports d'activités des mères leaders dans le Management Informatics Systems ou autres bases de données
- xi. Emettre des recommandations et des suggestions à l'endroit du FID ainsi que des Mères Leaders pour améliorer la qualité des sensibilisations.
- xii. Transmettre au FID un rapport de supervision des espaces de bien-être.

- xiii. Rendre compte au FID des mises à jour nécessaires en rapport avec les ménages bénéficiaires du TMNC ainsi que des mères- leaders.
- xiv. Transmettre au FID des rapports d'activité suivant un calendrier convenu par les deux parties au début des prestations et annexé au contrat.

### **3. Mission des accompagnateurs spécialisés TMNC PC**

La mission de l'AS TMNC PC consiste à :

- Conduire les formations des mères-leaders sur les thèmes d'accompagnement suivant les techniques de formation partagées par le FID
- Planifier avec les mères-leaders ou les autres structures les espaces de bien être au niveau de chaque Fokontany. Ces lieux de regroupement sont déterminés avec les autorités locales.
- Payer les indemnités des ML participant aux formations
- Coacher les espaces de bien-être tenues par les mères-leaders
- Suivre la conduite des visites à domiciles et effectuer des contres visites à domicile,
- Collecter les rapports mensuels des mères leaders et les consolider avant de les transmettre au niveau du FID
- Apporter des appuis aux mères leaders dans la réalisation de leurs activités d'accompagnement
- Consolider les rapports d'activités des mères leaders dans le Management Informatics Systems ou autres bases de données du FID,
- Etablir et présenter les rapports demandés par le FID
- Assurer l'acheminement et le dispatch des supports de communication et des matériels de stimulation destinés aux mères-leaders ;
- Assurer la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales correspondantes aux activités MACC
- Les consultants utiliseront les outils déjà validés par le FID dont : Conduire les formations des mères-leaders sur les thèmes d'accompagnement suivant les techniques de formation partagées par le FID
- Planifier avec les mères-leaders ou les autres structures les espaces de bien être au niveau de chaque Fokontany

### **4. Zones d'intervention.**

Le Consultant Individuel assurera sa mission dans les sites ou fokontany suivants :

<b>Région</b>	<b>District</b>	<b>Communes</b>	<b>Nombre de ménages</b>	<b>NOMBRE ASS</b>
ALAO TRA MANGORO	MORAMANGA	CU MORAMANGA	<b>10 171</b>	<b>3</b>
ATSINANANA	MAHANORO	CU MAHANORO	<b>2 800</b>	<b>1</b>
ATSINANANA	MAHANORO	AMBINANIDILANA	<b>130</b>	<b>1</b>
ATSINANANA	MAHANORO	AMBINANINDRANO	<b>100</b>	
ATSINANANA	MAHANORO	AMBODIBONARA	<b>225</b>	
ATSINANANA	MAHANORO	AMBODIHARINA	<b>1 020</b>	
ATSINANANA	MAHANORO	ANDRANAMBOMARO	<b>100</b>	
ATSINANANA	MAHANORO	ANKAZOTSIFANTATRA	<b>170</b>	
ATSINANANA	MAHANORO	BETSIZARAINA TMDH	<b>1 325</b>	

Région	District	Communes	Nombre de ménages	NOMBRE ASS
ATSINANANA	VATOMANDRY	CU VATOMANDRY	1 350	1
ATSINANANA	VATOMANDRY	AMBODIVOANANTO	261	
ATSINANANA	VATOMANDRY	MAINTINANDRY	347	
ATSINANANA	VATOMANDRY	TANAMBAO VAHATRAKAKA	310	
ATSINANANA	VATOMANDRY	TSARASAMBO	568	
ATSINANANA	VATOMANDRY	SAHAMATEVINA	596	1
ATSINANANA	VATOMANDRY	ANTANAMBAO MAHATSARA	1 144	
ATSINANANA	VATOMANDRY	AMBALAVOLO	319	
ATSINANANA	VATOMANDRY	ILAKA EST	748	1
ATSINANANA	VATOMANDRY	NIAROVANA CAROLINE	775	
ATSINANANA	VATOMANDRY	TSIVANGIANA	763	
ATSINANANA	TOAMASINA I	CU TOAMASINA	3 325	2
ATSINANANA	TOAMASINA II	COMMUNE SUBURBAINE	450	
ATSINANANA	TOAMASINA II	ANTETEZAMBARO	915	
ATSINANANA	TOAMASINA II	AMPASIMBE ONIBE	1 312	1
ATSINANANA	TOAMASINA II	MAHAVELONA FOULPOINTE	1 270	

## 5. Conditions de travail

- Le FID mettra à la disposition des consultants individuels accompagnateurs spécialisés les supports et matériels de formation nécessaires (s'il y en a) pour chaque thème. Les consultants distribueront ces supports aux Mères Leaders présentes aux formations et rendront les restes au FID à la fin de la mission. Ces distributions feront l'objet de décharge signé par les Mères Leaders.
- Charge aux consultants les frais relatifs aux séjours de mission par thème (déplacement, hébergement, crédit téléphonique, connexion internet...)
- Après les formations, le travail effectué sera évalué suivant un check list des obligations des Consultants sur la base des Termes de référence. En cas de non satisfaction, le paiement sera suspendu. Si les défaillances ne sont pas remédiées, le contrat sera résilié.

## 6. Livrables

Les accompagnateurs spécialisés livreront au FID tous les mois un rapport d'activités sur :

1. Les formations dispensées ;
2. Les accompagnements réalisés y compris les livrables des mères- leaders,

Le rapport sera livré au FID dix (10) jours après la fin des prestations sur terrain (2 exemplaires en version physique, 1 version électronique).

## 7. Expérience et qualifications minimales requises

### Profil du consultant :

- Dipôme requis : Licence de préférence en sciences sociales
- Expérience :
  - o Ayant au moins UN an d'expérience professionnelle en développement rural, renforcement des capacités, communication pour le changement de comportement et en mobilisation communautaire.

- Ayant au moins UN an d'expérience en tant que socio organisateur ou animateur ou accompagnateur de bénéficiaires.
- Considérés comme atouts :
  - Expérience au niveau de la zone d'intervention
  - Formation en communication

**8. Durée prévisionnelle des prestations :**

La prestation du Consultant durera six (06) mois et, s'étalera approximativement du mois d'Avril au mois d'Octobre 2022.